

Modalités de paiement et de remboursement

Modalités de paiement

- **Par internet sur le système Colnet du Collège** (Visa ou Mastercard)
- **Auprès de la Caisse Populaire Desjardins**
Accès D internet www.desjardins.com (SPC6584)
Accès D téléphonique 1800 CAISSES
Au guichet automatique ou au comptoir
- **Auprès des autres institutions financières participantes**
- **Directement à nos bureaux**
(carte crédit ou débit, mandat postal, chèque, argent comptant)
Notez que le service est ouvert de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.
- **Par la poste** (chèque ou mandat postal avec votre facture)

Collège Lionel-Groulx
Service des ressources financières Local F-112
100, rue Duquet
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3G6
Canada

Modalités de remboursement

Pour un élève inscrit à temps plein dans un programme de DEC, les frais afférents, les frais de documentation en classe, les droits de toute nature, la cotisation à l'Association étudiante et la contribution à la Fondation du Collège Lionel-Groulx sont remboursables à 100% si l'élève signifie par écrit, au Registrariat (local L-117), son intention d'annuler sa session 10 jours ouvrables avant le début des cours. Après, aucuns frais ne seront remboursés.